



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Vitré

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 06/05/1927

Étendue de la protection : Façade et toiture : inscription par arrêté du 6 mai 1927

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.